

:



Vendredi 17 octobre 2025

La déontologie du médiateur en pratique

**Colloque organisé en partenariat par le Conseil National de la Médiation et
le Centre de Recherche sur la Justice de l'Université Paris Panthéon-Assas**

A l'occasion de la Semaine mondiale de la médiation

Programme :

- 8 h 30 – 9 h 00 : Café d'accueil des intervenants – Petit Salon (3^e étage du Centre « 87 NDC »)

- 9 h 00 – 9 h 15 : Ouverture du colloque, par

- Frédérique AGOSTINI, *Présidente du Conseil National de la Médiation, Conseillère à la Cour de cassation*

- Cécile CHAINAIS, *Professeure à l'Université Paris Panthéon-Assas, Directrice du Centre de Recherche sur la Justice*

- 9 h 15 – 10 h 15 : **La déontologie, condition essentielle d'une médiation de qualité**

Sous la présidence de Michèle GUILLAUME HOFNUNG, *Professeure émérite des facultés de droit, Directrice de l'Institut de Médiation Guillaume Hofnung – IMGH et membre du CNM, avec :*

- Ivan VEROUGSTRAETE, *membre de la Commission de déontologie de la Commission fédérale de la médiation de Belgique, Président honoraire de la Cour de cassation de Belgique*

- Nicolas FOURNIER, *Vice-Président du Civil Mediation Council (Royaume Uni)*

- 10 h 15 – 10 h 45 : Échanges avec la salle

- 10 h 45 – 11 h 15 : Pause-café

- 11 h 15 – 12 h 15 : **La déontologie à l'épreuve de la pratique**

Sous la présidence de Bertrand DELCOURT, *avocat au Barreau de Paris, Président du Centre d'Enseignement des Modes Amiables – CEMA et membre du CNM, avec :*

- Anne GUILLAUMAT DE BLIGNIERES, *Délégué du Défenseur des Droits pour le Loiret, anciennement médiatrice du Groupe Caisse des Dépôts et membre du CNM*

- Amar DIB, *Médiateur du Département Déontologie et médiation – Département du Rhône, Référent laïcité du Département du Rhône, membre de l'Association des médiateurs des Collectivités Territoriales – AMCT*

- 12 h 15 – 12 h 45 : Échanges avec la salle

- 12 h 45 : Clôture du colloque – Lucie MAYER, *Professeure à l'Université Paris Panthéon-Assas, Codirectrice du Master 2 « Arbitrage et droit du contentieux » et du DU « Médiation »*

*

* *

Contexte :

Pour contribuer à la semaine mondiale de la médiation 2025, qui se déroulera entre le 13 et le 17 octobre prochain, le CNM a résolu d'organiser deux événements :

- L'un sur le thème de la médiation au service du devoir de vigilance, le lundi 13 octobre de 17 h 00 à 19 h 00, en partenariat avec l'ESSEC, la Cour d'appel de Paris, Paris Place de droit, et le GEMME, plus particulièrement destiné aux chefs d'entreprises, représentants d'organisations non gouvernementales et syndicales, juges, avocats, médiateurs...
- **L'autre sur le thème de la déontologie du médiateur à l'épreuve de la pratique, le vendredi 17 octobre de 9 h à 13 h 00, en partenariat avec l'Université Paris Panthéon-Assas, plus particulièrement destiné aux étudiants et médiateurs en cours de formation.**

Objet :

Nourri par les travaux menés par le CNM depuis deux ans et enrichi par les expériences étrangères belge et britannique, cet événement proposera aux étudiants, autour de cas concrets présentés par des praticiens de différentes médiations, de découvrir et d'imaginer des solutions aux difficultés et dilemmes déontologiques rencontrés par les acteurs de ce processus singulier.

Lieu :

Organisé en partenariat avec le Centre de Recherche sur la Justice et le règlement des conflits (CRJ), le colloque se tiendra dans **l'auditorium du Centre « 87 NDC » de l'Université Paris Panthéon-Assas, situé au 87 rue Notre Dame des Champs, Paris 6^{ème}** (métro Vavin, ligne 4 ou Notre Dame des Champs, ligne 12).

Le nombre de places étant limité, l'inscription préalable est obligatoire, par envoi d'un courriel à l'adresse crj@u-paris2.fr, ou sur le portail mis à disposition par Médiation 21 <https://semainemediation.fr/evenement/>.